

DECISION N° 000014/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2023 DU 06 OCT 2023

Portant attribution de la consultation de gré à gré suivant autorisation N°04565-

23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/HA du 08 septembre 2023, pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET), pour la réalisation d'une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) en vue du Projet de Développement Rural Intégré, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADJI-Dja), dans la région de l'Est

Financement : Budget BIP/MINEPAT-Chapitre 94, Exercices 2023, 2024 et 2025, Imputation : 94 195 05 110000 361313.

Le Coordonnateur du PADI-Dja,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
- Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
- Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu l'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;
- Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;
- Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;
- Vu La Consultation de gré à gré suivant autorisation N°04565-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/HA du 08 septembre 2023, pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET), pour la réalisation d'une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) en vue du Projet de Développement Rural Intégré, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADJI-Dja), dans la région de l'Est
- Vu la lettre N°04565-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/HA du 08 septembre 2023;

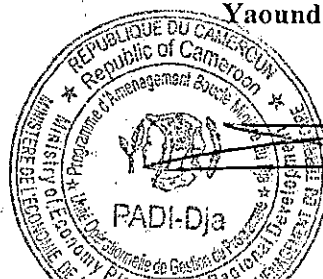
DECIDE:

Article 1: L'entreprise GLOBAL ENVIRONMENT AND SPATIAL TECHNOLOGIES (GEST SARL) est retenue pour la réalisation d'une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) en vue du Projet de Développement Rural Intégré, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADJI-Dja), dans la région de l'Est ainsi qu'il suit :

N° de lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (FCFA)	Délai (mois)
Lot unique	réalisation d'une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) en vue du Projet de Développement Rural Intégré	GRPT GREENSPACE ENVIRONMENTAL SERVICES (GES) / ENAG CONSEILS BP : 12 593 Yaoundé Tel : 699 149 294	64 931 625	06

Article 2 : La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 06 OCT 2023.



Le Coordonnateur

Blondeau Talatale
Page 1 sur 1